



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Football

Question écrite n° 37355

Texte de la question

M Roger Holeindre attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports, sur le fait suivant : dernièrement à Dijon, M le Premier ministre a annoncé que la France organiserait, en 1998, la coupe du monde de football. Il a également déclaré avoir négocié cette organisation avec M Havelange, président de la fédération internationale de football. Il lui rappelle que la désignation du pays organisateur de la coupe du monde 1998 aura lieu en 1992 après le vote émis démocratiquement par le comité directeur de la fédération internationale de football. En conséquence, très étonné de la déclaration de M le Premier ministre, il demande à M le secrétaire d'Etat de faire connaître les éléments concrets qui permettent de justifier cette affirmation. Il lui demande également ce qu'il pense de l'ingérence du pouvoir politique dans les décisions qui doivent être prises par un organisme dirigeant sportif.

Texte de la réponse

Reponse. - C'est en 1992 que la Fédération internationale de football association fera connaître officiellement le nom du pays auquel elle confiera l'organisation de la coupe du monde de football de 1998. Toutefois, parmi les autres dossiers de candidatures, celui de la France paraît, comme l'a souligné le président Havelange, avoir de bonnes chances d'être retenu. Bien évidemment, le dossier de la candidature française sera soumis à l'examen de la Fédération internationale de football association selon la procédure normale lors du dépôt officiel des candidatures en 1991. La France souhaite se préparer dans les meilleures conditions à recevoir la coupe du monde de football de 1998 et, dans la perspective de voir la ville de Paris choisie dans le cadre de cette manifestation internationale, s'est engagée à y édifier un stade susceptible d'accueillir au minimum 80 000 spectateurs. La candidature à l'organisation de la coupe du monde de football de 1998 étant subordonnée à la mise en œuvre des infrastructures indispensables, il importe que soit connue dès maintenant la volonté politique de soutien à cette candidature. Cette dernière a été au demeurant très favorablement accueillie par les responsables du football français puisqu'elle conforte leur souhait de voir notre pays obtenir l'organisation de la coupe du monde de 1998.

Données clés

Auteur : [M. Holeindre Roger](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37355

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 février 1988, page 863

Réponse publiée le : 18 avril 1988, page 1676